

Arrêté en conseil C.P. 2/6000, approuvé le 1er août 1944: autorisant l'Office des produits spéciaux à acheter et à être l'unique exportateur de certaines graines de semence, et à payer aux producteurs de ces semences les prix garantis et tous les bénéfices acquis.

Arrêté en conseil C.P. 6008, approuvé le 1er août 1944: établissant un contrôle sur l'importation du sucre candi.

Arrêté en conseil C.P. 6009, approuvé le 1er août 1944: exemptant des droits de douane les déchets de tissus neufs ou les vêtements usagés.

Arrêté en conseil C.P. 6010, approuvé le 1er août 1944: exemptant le petit lait desséché, le lait écrémé et desséché et le lait de beurre desséché du droit de douane et de la taxe de guerre sur le change.

Arrêté en conseil C.P. 6011, approuvé le 1er août 1944: exemptant l'huile combustible lourde des droits de douane dans certaines conditions au cours de l'année 1944.

Arrêté en conseil C.P. 6012, approuvé le 1er août 1944: accordant un drawback douanier de 99 p. 100 sur les criblures de houille bitumineuse transformées en coke pour servir à la fusion des métaux, etc.

Arrêté en conseil C.P. 6022, approuvé le 1er août 1944: continuant le versement de la prime sur le blé de l'Ouest acheté pour l'alimentation des animaux.

Arrêté en conseil C.P. 6024, approuvé le 8 août 1944: interdisant l'exportation de livres, sauf au moyen d'un permis.

Arrêté en conseil C.P. 6066, approuvé le 4 août 1944: mettant fin au contrôle direct de la production de nouveaux modèles de machines, appareils ou autres articles.

Arrêté en conseil C.P. 6105, approuvé le 4 août 1944: approuvant un accord avec l'Office du marché des pommes de la Nouvelle-Ecosse, Limitée.

Arrêté en conseil C.P. 6106, approuvé le 4 août 1944: établissant l'Office du marché des pommes de la Nouvelle-Ecosse, Limitée.

Arrêté en conseil C.P. 6110, approuvé le 4 août 1944: décrétant que certaines commandes d'approvisionnements données par le ministère des Munitions et approvisionnements ne seront pas considérées comme des "contrats" au sens de l'article 8 de la Loi sur le ministère des Munitions et approvisionnements.

Arrêté en conseil C.P. 6167, approuvé le 9 août 1944: concernant la nomination du Directeur de la défense civile.

Arrêté en conseil C.P. 6227, approuvé le 8 août 1944: modifiant les règlements relatifs à la vente et l'usine de la cédéine.

Arrêté en conseil C.P. 6233, approuvé le 8 août 1944: nommant E. A. Jamieson membre de la Commission de mobilisation de Vancouver.

Arrêté en conseil C.P. 6234, approuvé le 8 août 1944: modifiant les Règlements sur les prix et le commerce en temps de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 6241, approuvé le 8 août 1944: concernant l'importation de produits fabriqués en asphalte.

Arrêté en conseil C.P. 6242, approuvé le 8 août 1944: modifiant les Règlements en temps de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 50/6270 approuvé le 9 août 1944: concernant le personnel des services auxiliaires.

Arrêté en conseil C.P. 6300, approuvé le 11 août 1944. modifiant le décret sur la stabilisation du travail des débardeurs (Halifax).

Arrêté en conseil C.P. 6301, approuvé le 9 août 1944: modifiant les conventions avec les provinces des Prairies relativement au transport du matériel de moissonnage.

Arrêté en conseil C.P. 6355, approuvé le 11 août 1944: modifiant les règlements de la Commission de contrôle des industries en temps de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 6419, approuvé le 14 août 1944: autorisant la passation de nouvelles commandes de matériel pour les chemins de fer nationaux en 1945.